Objet : La loutre, le castor... au moyen âge

Date: mardi 20 mars 2007 17:41

**De :** Jean-Christophe HENEL <jean-christ.henel@wanadoo.fr> **À :** Francis Timmermans <francis.timmermans@coditel.net>

Bonjour Francis,

quelques infos qui peuvent t'intéresser.

"Au Moyen âge, la Loutre était chassée pour sa chair. En effet elle était considérée comme un poisson par l'église et sa consommation était donc autorisée les jours de carême tout comme le castor" se retrouve sur le site http://fvayeur.free.fr/fiche/loutre.html

C'est aussi ce que l'une des intervenantes de la journée d'études de Mme. Nabert a indiqué dans son exposé. "Une nourriture d'herbes et de laitn d'après les coutumes de chartreuse"

Ci dessous une communication du même auteur donnée à Questes en juin lernier :

\*La viande : un tabou alimentaire dans le monde monastique médiéval Audrey SULPICE\*

Au Moyen Age, l'interdiction de consommer de la viande est un point commun à toutes les règles religieuses. Dès 1254, le chapitre général de l'ordre des Chartreux décide «volontairement (...)», « à l'unanimité », «que sous aucun prétexte, malade, fatigué ou à l'article de la mort, personne, en aucune circonstance, n'aura droit à la viande » . Par la suite, ils refusent même les mitigations proposées par le pape Urbain V (1362-1370) : « si les malades usent de la viande, n'est-il pas à craindre que plusieurs ne se croient trop facilement malades ou que, s'ils le sont en réalité, ils prennent goût à leur maladie ? » . Cette question condamne ainsi l'exception établie par la Règle de saint Benoît : « Tous s'abstiendront absolument de manger la chair des quadrupèdes, sauf les malades très affaiblis » . Pourtant, les Coutumes de Chartreuse de Guigues Ier, rédigées entre 1121 et 1128, n'abordent pas ce problème alimentaire. L'auteur préfère se taire sur le sujet, à croire qu'il s'agit soit d'une évidence connue de tous, soit d'un véritable tabou iont il n'ose parler. A l'inverse, Le Tombel de Chartrouse, recueil de contes pieux du XIVe siècle dédié à la Chartreuse de Bourg-Fontaine, rappelle que saint Bruno et ses disciples ne mangent jamais de viande, à l'image des saints Pères du désert qui se nourrissent de pain, d'herbes ou de racines :

« Des chars pour neant lor souvient, Quar jamés n'en mangeront. (...) Et plusors d'eulx assez souvent De pain sans plus et d'eve vivent Quar touz delitz de cors eschivent » . Pourquoi la viande est-elle ainsi exclue de la table du moine ? Les littératures profane et spirituelle semblent présenter cet aliment comme le résumé de toutes les interdictions, de tous les tabous dictés par la pensée monastique médiévale. Synonyme du mot chair, la viande symbolise en premier lieu le corps et le sang d'un être vivant. Or, la culture religieuse est hantée par l'idée d'une nostalgie du paradis perdu : Adam et Eve sont végétariens. Ce n'est qu'après le Déluge que Dieu autorise la consommation de la viande, et encore sous certaines conditions . Cette chute de l'humanité, qui se traduit par le pouvoir de tuer des animaux et de se nourrir de leur chair, met alors en péril la solidarité et la paix qui régnaient entre les hommes avant le Déluge. De plus, lorsque la paix éternelle sera rétablie, l'homme retournera à son innocence première qui sera

végétarienne . Dans cette optique, se nourrir de la chair animale signifie avant tout s'alimenter d'une autre chair, mais surtout d'un corps mort, d'où le sentiment d'un profond dégoût pour ce corps qui se nourrit de la mort des autres. En commettant cet acte, l'homme devient lui-même animal et mène une vie bestiale contraire à tout comportement humain . De plus, le sang englobe à lui seul de nombreux tabous : il évoque non seulement la présence de la mort (celui versé par les meurtriers, par les hommes de guerre), la couleur rouge , mais aussi la sexualité et plus particulièrement celle de la femme. Au Moyen Age, le sang menstruel est l'une des figures de la corruption. La pensée monastique a toujours opposé le Verbe à la chair : « il a donné pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom qui ne sont nés, ni du sang, ni du désir de la chair, ni du désir d'un homme, mais de Dieu » .

Pour le monde spirituel, la viande représente donc le monde extérieur, par conséquent tout ce que le moine a laissé derrière lui. Au XIVe siècle, Frère Robert, Chartreux de Bourg-Fontaine, montre que la viande s'oppose aussi au vœu de pauvreté prononcé par les religieux :

« Par gloutonnie peche (...) en trop ardamment amer et convoittier et querre viandes precieuses et chieres. (...)

tem, quant on met trop grant estude et trop grant coustange a appareiller ses viandes et saulses trop couteuses » .

Elle évoque ainsi les connotations vicieuses d'un luxe alimentaire connu par les tables nobles. La préparation de ce mets est aussi mise en cause, d'autant plus que c'est un plat qui se déguste chaud. L'auteur anonyme du Tombel de Chartrouse rappelle à ses lecteurs qu'un homme ou une femme « Ne peut pas bien estre chaste, Quant des chauldes viandes taste » .

La viande devient alors, dans le monde monastique, l'aliment à la fois symbole du plaisir et du péché de gourmandise. Intimement liée au vice de la gula, elle renvoie ainsi au premier tabou alimentaire : l'interdiction de manger l'un des fruits qui se trouve dans le jardin d'Eden. Poussés par l'interdit, tentés par le diable, Adam et Eve croquèrent la pomme. Pour la culture médiévale, le premier péché est donc celui de la gourmandise. D'après saint Ambroise, l'homme fut chassé du Paradis après avoir succombé au vice de « gloutonnie » . La première tentation du Christ au désert confirme d'ailleurs cette pensée. Pour détourner l'homme de ce péché, les prédicateurs ont ainsi écrit de nombreux récits, où le crapaud est souvent convoqué pour incarner la punition de ces vices. Césaire de Heisterbach, dans son Dialogue des miracles , rapporte comment un moine, après avoir mangé et bu plus que de raison, voulut cuisiner une poule bien grasse, et tr uva à l'intérieur de son corps, à la place des viscères, un énorme crapaud. Du péché de gourmandise naissent aussi tous les autres péchés :

« Et femme ou personne qui de ce vice est entechié, ne puet resister a nul vice, car gloutonnie est la porte et l'entree de tous pechiez et de tous maulx ». Toute « personne devote qui voit de toutes pars assegié le chastel de son cuer, tout premiers doit sobrement vivre. Car saint Gregoire dit que ou champ de bataille esperituel, nous ne pouons bien combatre se tout avant l'ennemy qui est dedens nous, c'est l'appetit de gloutonnie (...). Et une glose dit sur l'Euvangile saint Mathieu que en la bataille Jhesu Crist il se convient premiers combatre contre gloutonnie car se elle n'est tout avant refrenee, en vain se combatra encontre les autres vices ». Il conclut que « dame ou nonnain habandonnee a gloutonnie (...), ne puet estre preude femme » .

Voracité, appétit démesuré, vice à la fois charnel et corporel, la gourmandise mène tout droit au plaisir, et notamment au péché de luxure, car il est avant tout lié au corps, à la chair de l'homme. Un des contes du Tombel de Chartrouse met ainsi en scène l'histoire d'un ermite qui trouve chaque jour un pain d'une blancheur merveilleuse, comparable à

une précieuse viande. Gagné par la paresse, il se nourrit de ce pain. Au bout du troisième jour, tenté du péché de luxure, il s'imagine prendre du plaisir avec une femme. Le lendemain, le pain apparaît sec et laid. Le plaisir empêche la prière et la contemplation. Saint Thomas d'Aquin démontre comment la viande, aliment riche et nutritif, augmente la production de semence et pousse l'homme à la luxure. Frère Robert voit dans cette nourriture d'autres méfaits:

« Et pour ce doit personne assegee vivre sobrement car qui est chargiés de viandes, il est pesant et mal a soy et ne veult que dormir (...). Sobrieté est moult noble et belle chose car elle garde la santé du corps et de l'ame (...). Et de gloutonnie et d'oultraiges de mangier viennent moult de maladies et souvent la mort soudaine » .

Le moine ne peut donc s'alimenter que de la chair sacrée, c'est-à-dire du corps du Christ et par là même du sang du Christ. La seule viande qui peut être avalée par le moine est « la viande espirituelle » :

«Elle est la vitaille de l'ame qui tien le cuer fort et seur en chastel encontre les ennemis est la parole de Dieu, c'est assavoir souvent et voulentiers oÿr les sermons et la parole de Dieu et de edificacion. (...) Jne autre viande moult precieuse pour l'ame et le cuer bien garder en vie de grace. (...) La tierce viande, qui est la plus noble et la plus haulte, si est souvent communier et recevoir le precieux corps Nostre Seigneur Jhesu Crist ». « Ceste viande esperituelle nourrist l'ame en grace et la fait croistre en vertu et en l'amour de Dieu. (...) tout aussi convient il l'ame souvent repaistre de sa viande, c'est du corps Nostre Seigneur, a ce qu'elle puisse croistre et estre confermee en la grace et en l'amour de Dieu » .

L'ascèse du corps, le jeûne et l'abstinence leur permettent ainsi de lutter contre les vices et de mener une vie spirituelle parfaite. La viande repr&e cute; sente un tabou alimentaire pour le monde monastique médiéval car elle est non seulement l'aliment « qui ne peut être mangé », mais plus encore le symbole d'un interdit motivé ici par son caractère impur.